

Municipalité de Sainte-Luce

À une séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Luce tenue le 4 février 2008, à 20 h, conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

2008-02-31

Présidente d'assemblée

Proposé par : Hugues Dionne

Il est résolu à l'unanimité que la conseillère Nathalie Bélanger soit nommée présidente d'assemblée pour la séance du 4 février 2008.

Adopté

À laquelle sont présents :

Nathalie Bélanger, présidente d'assemblée
Hugues Dionne, conseiller
Pierre Laplante, conseiller
Anne A. Racine, conseillère
Nathalie Pelletier, conseillère

Sont absents :

France St-Laurent, mairesse
Michael Ouellet, conseiller

Formant quorum sous la présidente d'assemblée.

Jean Robidoux, directeur général est présent
Marie-Andrée Jeffrey, directrice générale adjointe est présente

2008-02-32

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 20 h par le maire suppléant.

- 1° **Ouverture de la séance**
- 2° **Ordre du jour**
- 3° **Adoption des procès-verbaux du 8 et 28 janvier 2008**
- 4° **Déboursés**
- 5° **État des activités financières**
- 6° **Transferts budgétaires**

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 7° Directeur général/ autorisation de signature
- 8° Naissances
- 9° MRC de La Mitis/évaluation – 39 867,50 \$
- 10° Carte de crédit/Bureau de la publicité des droits
- 11° Les Amis du Patrimoine de Sainte-Luce/église de Sainte-Luce – campagne de souscription

SÉCURITÉ PUBLIQUE

TRANSPORT

- 12° Ministère des Transports/permis d'intervention – année 2008
- 13° Soumission de pelouse

HYGIÈNE DU MILIEU

- 14° Réseau environnement/Programme d'économie d'eau potable 2008
- 15° BPR/offres de service

URBANISME

- 16° Rapport de l'inspectrice en bâtiment/janvier 2008
- 17° Assemblée publique de consultation
- Règlement R-2007-87/ouvrages de stabilisation des rives
- 18° PIIA/30, rue des Villas
- 19° CCU/remplaçant

LOISIR ET CULTURE

- 20° Souffleuse/soumission
- 21° Bibliothèque municipale (secteur Luceville) /rapport financier 2007
- 22° Bibliothèque (secteur Luceville) subvention 700 \$
- 23° Corporation de développement touristique/cession du mobilier de la Promenade

ÉDIFICE ET MACHINERIE

DIVERS

24° Correspondance

25° Affaires nouvelles

- a) _____
- b) _____
- c) _____

26° Fermeture des affaires nouvelles

27° Période de questions

28° Levée d'assemblée

2008-02-33 Proposé par : Pierre Laplante

Il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit modifié et que les points suivants soient ajoutés aux affaires nouvelles :

- a) Emplois d'été Canada (EÉC) / demande de subvention
- b) Ministère du Revenu & Agence des Douanes/ mandataires
- c) Règlement R-2007-86 (Cours d'eau Parent) / avis de motion

Adopté

2008-02-34 **Adoption des procès-verbaux du 8 et 28 janvier 2008**

Attendu que les photocopies des procès-verbaux du 8 et 28 janvier 2008 ont été adressées à chacun des élus qui en ont pris connaissance avant la présente assemblée, il est proposé par Pierre Laplante et résolu à l'unanimité que la directrice générale adjointe soit dispensée d'en donner la lecture et que les procès-verbaux du 8 et 28 janvier 2008 soient adoptés.

Adopté

2008-02-35

Déboursés

Je certifie par la présente que la municipalité de Sainte-Luce dispose des crédits suffisants pour effectuer le paiement des comptes dus au 31 janvier 2008, dont la liste des comptes fait partie intégrante comme si elle était ici au long reproduite et annexée au compte fournisseur.

Dépenses payées au 31 janvier 2008 : 345 114.46 \$

Sont ajoutés à la liste des déboursés :

Maria Anastasaki : 600 \$
Geneviève Allard : 168 \$
Alain Dumas : 140 \$

Jean Robidoux
Directeur général

Proposé par : Anne A. Racine

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général à effectuer le paiement des comptes dus au 31 janvier 2008.

Adopté

2008-02-36

État des activités financières

Proposé par Anne A. Racine

Il est résolu à l'unanimité d'adopter l'état des activités financières au 31 janvier 2008.

Adopté

2008-02-37

Transferts budgétaires

Proposé par : Anne A. Racine

Il est résolu à l'unanimité que les transferts intra budgétaires au fonds d'administration pour un montant total de 9 570.72 \$ soient autorisés.

Transferts budgétaires 2007

N°	Transfert de \$	Du G/L	Au G/L
1	724.13	02-413-01-640	02-413-00-411
2	1519.97	02-413-01-640	02-413-01-411
3	724.12	02-415-00-200	02-415-00-411
4	1400.00	02-415-01-141	02-415-01-411
5	2000.00	02-415-01-681	02-415-01-411
6	1202.50	02-415-00-141	02-415-01-411
7	1000.00	02-320-00-411	02-415-01-411
8	1000.00	02-621-00-411	02-415-01-411
Total	9 570.72		

Adopté

2008-02-38 **Directeur général/autorisation de signature**

Proposé par : Anne A. Racine

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser monsieur Jean Robidoux, directeur général et secrétaire-trésorier à signer tous les effets bancaires ainsi que tous les documents nécessaires au bon fonctionnement de la Municipalité.

Adopté

2008-02-39 **Naissances**

Proposé par : Hugues Dionne

Il est résolu à l'unanimité de verser un montant de 75 \$ dans le compte de chacun des nouveaux nés, et ce, selon le règlement des naissances. Que cette dépense soit prise au poste budgétaire suivant : 02 19001 970

Ange-Elly Boudreau
Alexia-Rose Beaulieu

Adopté

2008-02-40 **MRC de La Mitis/évaluation – 39 867.50 \$**

Proposé par : Hugues Dionne

Il est résolu à l'unanimité de procéder au paiement de la facture numéro 27572 à la MRC de La Mitis d'une somme de 39 867.50 \$ concernant l'évaluation (mise à jour) rénovation cadastrale. Que cette dépense soit prise au poste budgétaire suivant : 55 131

Adopté

2008-02-41 **Carte de crédit/ Bureau de la publicité des droits**

Considérant qu' une grande partie de l'information foncière offerte dans les bureaux de la publicité des droits est disponible dans le site du Registre foncier du Québec en ligne;

Considérant que c'est essentiel d'avoir accès à ce site;

Considérant que pour avoir accès à cette information, il est exigé d'avoir une carte de crédit;

Par conséquent il est proposé par Pierre Laplante et résolu à l'unanimité d'obtenir une carte de crédit auprès de la Caisse Desjardins de Ste-Luce-Luceville pour l'accès au Registre foncier du Québec en ligne. Madame France St-Laurent, mairesse et monsieur Jean Robidoux, directeur général ou madame Marie-Andrée Jeffrey, directrice générale adjointe sont autorisés à signer les documents nécessaires.

Adopté

2008-02-42

Les Amis du Patrimoine de Sainte-Luce/église de Sainte-Luce – campagne de souscription

Proposé par : Nathalie Pelletier

Il est résolu à l'unanimité de participer à la campagne de souscription pour la restauration de l'église de Sainte-Luce classée monument historique et de verser un montant de 3 000 \$ par année pendant 5 ans. Une entente entre la municipalité de Sainte-Luce et Les Amis du Patrimoine de Sainte-Luce sera préparée pour entériner cette subvention. Madame France St-Laurent, mairesse et monsieur Jean Robidoux, directeur général ou madame Marie-Andrée Jeffrey, directrice générale adjointe sont autorisés à signer dans ce dossier. Que cette dépense soit prise au poste budgétaire suivant : 02 19000 970

Adopté

2008-02-43

Ministère des Transports/permis d'intervention – année 2008

Attendu que la Municipalité de Sainte-Luce doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes à l'entretien du ministère des Transports;

Attendu que la Municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'oeuvre;

Attendu que la Municipalité s'engage à respecter les clauses des permis d'intervention émis par le ministère des Transports;

Attendu que la Municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

Attendu qu' il est nécessaire d'obtenir un permis d'intervention du ministère des Transports pour intervenir sur les routes sous sa responsabilité;

Il est proposé par Hugues Dionne et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Luce demande au ministère des Transports les permis d'intervention pour les travaux qu'elle devra exécuter au cours de l'année 2008 et qu'elle autorise messieurs Jean Robidoux, directeur général, Bertrand Beaudin, directeur des travaux publics et madame Marie-Andrée Jeffrey, directrice générale adjointe à signer les permis d'intervention.

Adopté

2008-02-44

Soumission de pelouse

Ouverture : 30 novembre 2007

Heure : 15 h

Soumissionnaire	Hypothèse 1 Préparation des terrains	Hypothèse 2 Entretien du gazon	Hypothèse 3 Fleurs et arbustes	Total
Aménagement Lamontagne	8 917.13 \$	39 280.50 \$	9 255.75 \$	57 453.38 \$
Benoit Jean	2 620.85 \$	22 220.25 \$	3 760.35 \$	28 601.45 \$
Guy Michaud et Jean-René St-Jean	9 711.77 \$	42 084.32 \$	10 925.74 \$	62 721.83 \$

Proposé par : Anne A. Racine

Il est résolu à l'unanimité de rejeter les soumissions concernant les travaux de pelouse – été 2008, et ce, selon l'article 2.7 du cahier des charges. Les travaux de pelouse seront faits en régie pour l'année 2008.

Adopté

2008-02-45

Réseau environnement/Programme d'économie d'eau potable 2008

Proposé par : Anne A. Racine

Il est résolu à l'unanimité de participer au Programme d'économie d'eau potable 2008 de Réseau environnement, et ce, pour des frais de participation de 440.21 \$ taxes incluses. La personne-ressource est Jean Robidoux, directeur général. Que cette dépense soit prise au poste budgétaire suivant : 02 41200 494 / 0241201 494.

Adopté

2008-02-46

BPR /offre de service

Proposé par : Nathalie Pelletier

Il est résolu à l'unanimité de retenir les services de la firme d'ingénieurs BPR afin de réaliser le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'aqueduc et d'égout du territoire de la municipalité de Sainte-Luce, et ce, pour un budget d'honoraires forfaitaire de 19 000 \$ (taxes en sus) et un budget additionnel d'environ 3 000 \$ (taxes en sus) pour l'inspection du réseau d'égout à la caméra «Aqua Zoom» par une firme spécialisée, et ce, tel que mentionné dans la lettre du 16 août 2007 signée par Geneviève St-Pierre, ingénieure ainsi que le prolongement des services d'égout domestique et d'alimentation en eau pour la côte de l'Anse pour un budget d'honoraires de 1 900 \$ (taxes en sus), tel que mentionné dans la lettre du 20 septembre 2007 et signée par Réjean Turgeon, ingénieur. Que la dépense soit prise à même le fonds de roulement.

Adopté

2008-02-47

Rapport de l'inspectrice en bâtiment/ Janvier 2008

Le conseil municipal accuse réception du rapport de l'inspectrice en bâtiment pour janvier 2008.

2008-02-48

Assemblée publique de consultation Règlement R-2007-87 / ouvrages de stabilisation

2008-02-49

Ajournement

Proposé par : Anne A. Racine

Il est résolu à l'unanimité qu'à 20 h 20 la séance soit ajournée pour tenir une assemblée publique de consultation relatif au règlement R-2007-87/ouvrages de stabilisation des rives.

Adopté

Assemblée publique de consultation

Une assemblée publique de consultation est tenue sur le projet de règlement R-2007-87 concernant les ouvrages de stabilisation des rives. Madame la maire suppléante et le directeur général expliquent la teneur du règlement. Par la suite, les personnes présentes à l'assemblée s'expriment sur ce projet de règlement. Les éléments suivants ont été soulignés :

- Quels sont les frais reliés à la production des plans exigés pour réaliser un ouvrage de stabilisation de la rive?
- Qu'advient-il des ouvrages de stabilisation entrepris, mais pas complétés?
- Capacité de payer des propriétaires.
- Plusieurs personnes mentionnent que les frais d'ingénieur ou de technologue seront trop élevés?
- Plusieurs intervenants parlent des travaux de réparation à effectuer à la Promenade de l'Anse-aux-Coques.
- Est-ce que les cours d'eau qui vont au fleuve seront touchés par ce règlement?
- On voudrait que toutes les personnes concernées soient consultées.
- Qu'on repousse le plus loin possible la date d'adoption du règlement.
- Établir au préalable, suite à une analyse globale réalisée par l'ingénieur de la Municipalité, les travaux de stabilisation de la rive à effectuer.
- S'agit-il d'un règlement qui s'applique uniquement au littoral?
- Peut-on adopter ce règlement seulement quand la loi l'obligera?
- Ce règlement s'applique-t-il au secteur Luceville?
- Peut-on être équitable pour les propriétaires qui ont déjà fait leur construction sans des plans d'ingénieurs et ceux qui le feront dans le futur?

2008-02-50

Reprise de la séance

Proposé par : Nathalie Pelletier

Il est résolu à l'unanimité de rouvrir la séance à 20 h 50.

Adopté

2008-02-51

PIIA/30 rue des Villas

Proposé par : Pierre Laplante

- Considérant qu' un plan d'implantation et d'intégration architecturale est présentée par messieurs René Leclerc et Vincent Beauchamp pour l'immeuble situé au 30, rue des Villas, sur le lot 3 689 120 de la municipalité de Sainte-Luce, afin de permettre la construction d'une résidence unifamiliale isolée;
- Considérant que le bâtiment projeté est situé dans un secteur assujéti à la production d'un plan d'intégration architecturale;
- Considérant les plans proposés par les requérants;
- Considérant que la volumétrie du bâtiment projeté s'harmonise aux caractéristiques volumétriques (formes et dimensions) des bâtiments voisins;
- Considérant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, à l'effet d'accepter le plan d'implantation et d'intégration architecturale, présenté par messieurs René Leclerc et Vincent Beauchamp;
- Pour ces motifs il est proposé par : Pierre Laplante

Il est résolu à l'unanimité d'accepter le PIIA, présenté par messieurs René Leclerc et Vincent Beauchamp, tel que présenté dans le document daté du 14 janvier 2008 pour la construction d'une résidence unifamiliale isolée, située au 30 rue des Villas. Que la couleur jaune antique telle que mentionnée dans le courriel du 30 janvier 2008 soit respectée. (Dossier PIIA 2008-01)

Adopté

2008-02-52

CCU/remplaçant

Proposé par : Nathalie Pelletier

Il est résolu à l'unanimité de nommer monsieur Yves Boudreault, comme membre du comité consultatif d'urbanisme de Sainte-Luce en date du 4 février 2008, pour un mandat se terminant le 31 décembre 2009.

Adopté

2008-02-53

Souffleuse/soumission

Proposé par : Anne A. Racine

Il est résolu à l'unanimité de faire l'achat d'une souffleuse à neige sur roues, marque Columbia d'une somme de 1 575 \$ (taxes en sus) chez Sport J.L.P. de Mont-Joli, et ce, pour le service des loisirs. Que cette dépense soit prise au poste budgétaire suivant : 22 70132 725.

Adopté

2008-02-54

Bibliothèque municipale (secteur Luceville) / rapport financier 2007

Proposé par : Hugues Dionne

Il est résolu à l'unanimité d'accepter le rapport financier de la bibliothèque municipale du secteur Luceville en date du 31 décembre 2007.

Adopté

2008-02-55

Bibliothèque (secteur Luceville) subvention 700 \$

Proposé par : Hugues Dionne

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser la responsable de la bibliothèque municipale du secteur de Luceville à effectuer des dépenses n'excédant pas 700 \$, et ce, sur présentation de factures . Que cette dépense soit prise au poste budgétaire suivant : 02 70230 959

Adopté

2008-02-56

Corporation de développement touristique/cession du mobilier de la Promenade

Proposé par : Anne A. Racine

Il est résolu à l'unanimité d'accepter l'offre faite par la Corporation de développement touristique de Sainte-Luce de céder le mobilier (tables, bancs, poubelles...) situé sur la Promenade de l'Anse-aux-Coques, et ce, gratuitement à la municipalité de Sainte-Luce.

Adopté

2008-02-57

Correspondance

2008-02-58

Affaires nouvelles

2008-02-59

Emplois d'été Canada (EÉC)/demande de subvention

Proposé par : Hugues Dionne

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser madame Mélanie Thériault, coordonnatrice des loisirs à faire une demande de subvention pour et au nom de la municipalité de Sainte-Luce dans le cadre du programme «Emplois d'été Canada» (EÉC)

Adopté

2008-02-60

Ministère du Revenu/Agence des Douanes

Proposé par : Nathalie Pelletier

Il est résolu à l'unanimité de nommer les personnes suivantes mandataires pour représenter la municipalité de Sainte-Luce auprès du Ministère du Revenu et Agence des Douanes. Que les personnes mandataires antérieurs soient retirées du dossier et remplacés par celles-ci :

Jean Robidoux, directeur général
Marie-Andrée Jeffrey, directrice générale adjointe
Nancy Bérubé, commis comptable
Carmen Potvin, aide administrative

Adopté

2008-02-61

Règlement R-2007-86 – cours d'eau Parent/ avis de motion

Avis de motion est dûment donné par le conseiller Pierre Laplante qu'à une prochaine séance un règlement modifiant le règlement R-2007-86 sera amendé.

Adopté

2008-02-62

Fermeture des affaires nouvelles

2008-02-63

Période de questions

2008-02-64

Levée d'assemblée

Proposé par Hugues Dionne et résolu à l'unanimité qu'à 22 h la séance soit levée.

Adopté

Nathalie Bélanger
Maire suppléant

Jean Robidoux
Directeur général

